

Le Directeur Départemental
des Territoires et de la Mer

à

Préfecture des Alpes-Maritimes
Service du recueil des actes
administratifs

Nice, le 08 janvier 2021

BORDEREAU D'ENVOI

Désignation des pièces	Observations
<p>OBJET : Insertion au recueil des actes administratifs – 1 arrêté préfectoral de prorogation</p> <p>- Arrêté préfectoral du 24 décembre 2020 portant prorogation de l'arrêté de prescription du PPR mouvements de terrain de Bouyon.</p>	<p>Transmis pour insertion au recueil des actes administratifs.</p> <p>publié au Recueil spécial 08.2021 du 11/01/2021</p>

Le Chef du Pôle Risques
Naturels et Technologiques

Guillaume CHAFFARET

Maurice LESECQ

Commissaire Enquêteur